Docteur J. Gérard

De la Fécondation artificielle

Thèse refusée

De la fécondation artificielle

Thèse refusée

Préface justificative

Le 28 juillet dernier je presentais cette thèse devant la Faculté de Paris ; j'avais pour juges MM. Pajot président, Richet père, Charpentier et Richelot ; ma thèse a été refusée.

Aujourd'hui, ayant passé une nouvelle thèse sur les ulcères variqueux, j'ai été reçu Docteur de cette même Faculté, le 31 octobre dernier, me voilà donc en règle avec l'Ecole de Médecine.

Ma thèse a fait trop de bruit lors de son refus pour que je ne la soumette pas au public médical, seul juge en dernier ressort.

Je commence par déclarer que ma thèse ne méritait par elle même « ni un tel honneur ni une telle indignité »

Ecrite consciencieusement, j'y relatais scientifiquement tous les faits de pratique connus, recherchant sur la matière les écrits les plus reculés comme les plus propres à apporter la conviction dans les esprits prévenus.

La fecondation artificielle est loin d'être de mon invention comme on le verra par la lecture de cette thèse, ce n'est donc pas en père que je la défends, mais bien en simple apôtre convaincu de sa grande utilité dans la vie sociale.

Je ne m'adressais pas au public, mais bien aux médecins seuls aptes à bien juger la question. Je faisais aussi des voeux pour faire adopter officiellement la fécondation artificielle par la Faculté.

de médecine afin qu'elle fût enseignée
ex cathedra. Dans ce but, je choisissais
pour président, l'homme qui me paraissait
le mieux en situation pour s'en occuper :
c'est nommer Mr le Professeur Pajot.

Notre seul tort a été de compter sur
Mr Pajot que nous avions perdu de vue
depuis longtemps ; car fatigué par une
longue et laborieuse carrière de pratique
et d'enseignement, il nous a vivement
fait regretter le Pajot d'autrefois, que
nous avions connu si viril et si entier
dans ses convictions.

C'est sans acrimonie comme sans
rancune que nous écrivons ces lignes,
mais devant le scandale qui s'est fait
sur le refus de cette thèse, nous devons
nous justifier des attaques injurieuses

dont nous avons été l'objet, et nous voulons faire retomber la faute de ce bruit sur ceux qui l'ont provoqué, car il était facile de prévoir ce qui est arrivé : la question était trop intéressante, elle évoquait dans l'esprit trop de curiosité pour que son refus ne soit pas commenté et discuté par la presse, toujours à l'affût de l'actualité, lorsque celle-ci peut intéresser le public à quelque titre que ce soit.

Il eut été si facile au Jury d'éviter ce bruit en recevant cette thèse à correction ; il aurait pu éliminer de ce travail le seul passage qu'il ne voulait pas admettre : la Statistique.

De la sorte, il conservait le beau rôle,

et ma thèse, perdant sa couleur, devenait un simple historique de la fécondation artificielle qu'elle admet du reste sans conteste.

Je me serais soumis sans aucun doute à cette mutilation qui donnait satisfaction à mes juges et satisfaisait à la fois mon amour-propre d'auteur, désintéressé d'une statistique qui n'eut été utile qu'à un homme voulant se faire une réclame de ses succès.

Or, loin de moi cette pensée de mercantilisme indigne de mon caractère ; cette statistique n'a été consignée ici que dans l'intérêt de la fécondation artificielle à laquelle je prédis un grand avenir lorsqu'elle sera dégagée de son côté occulte et de ses interprétations mystiques.

Je souhaitais qu'elle fut enseignée par

l'École, qu'elle fût pratiquée dans un de ses services et qu'une statistique fût établie par des hommes dont la position officielle eut été à l'abri de la suspicion (voir page 97). Je ne demandais pas autre chose et la question de personne me laissait absolument indifférent.

Mes juges n'ont pas compris cette manière délicate, ils n'ont vu qu'un prospectus où il n'y avait que l'exposé rigoureux d'une démonstration; ils n'ont vu qu'exagération là où je ne payais qu'un juste tribut à la doctrine.

On a dit que la Faculté avait dû obéir à des considérations d'un ordre supérieur en ne sanctionnant pas publiquement une théorie qu'elle ne voulait pas nier, car c'était exposer à la fois la science et la morale aux aventures du charlatanisme et du libertinage.

Je me serois incliné devant des sentiments aussi respectables si telle avoit été la pensée de mes juges, mais Mr le Professeur Pajot, en sa qualité de président, s'est empressé d'envoyer une lettre à la presse où il se défend d'une telle interprétation. « Ce n'est, dit-il, ni l'immoralité du sujet ni les conséquences révolutionnaires d'une pareille thèse qui ont été notre mobile, rien de tout cela n'est entré dans notre esprit, c'est purement et simplement sur une question de chiffres que le candidat s'est vu refusé ».

Grace à la franchise de Mr Pajot, le motif du refus étant dégagé de toutes les interpretations que l'esprit aurait pu trouver en faveur de mes juges, pour justifier une semblable mesure, il nous sera facile de démontrer que cette statistique est

absolument l'expression de la vérité : On m'aurait pardonné volontiers quelques succès dans mes 10 ans de pratique, mais avoir reçu plus de clients que d'illustres professeurs en 30 ans, cela dépassait les bornes ; c'est du reste ce qui a fait bondir Mr Charpentier qui, disons-le de suite, a été fort agressif.

Que Mr Charpentier demande le nombre de clients qui passent en 10 ans chez Mme Lachapelle, ou dans un dispensaire, il aura facilement l'explication des 518 familles qui sont venues me consulter.

MMrs les professeurs ne reçoivent guère que les millionnaires dans leurs cabinets, nous autres, gens plus modestes, nous recevons tout le monde ; or, tout le monde c'est beaucoup, les millionnaires sont râres, mais les artisans se chiffrent. Voilà pour le nombre. Quant aux succès, le terrain

sur lequel nous opérons est peut-être meilleur que le vôtre, dans tous les cas, il est plus vierge de soins, c'est peut-être aussi une excellente condition de succès quoique vous en disiez.

En outre, je pense avoir apporté au manuel opératoire de la fécondation assez d'améliorations pour justifier un succès sur cinq.

Vous me reprochez de m'être présenté devant vous sans preuves à l'appui de mes succès. Avez-vous donc, Messieurs, l'habitude de donner des preuves de vos affirmations? Votre parole ne suffit-elle pas à convaincre? Dans tous les cas; je me contente, moi, d'affirmer, quant aux preuves, je les laisse à ceux qui en ont besoin; du reste, si jamais le secret professionnel

doit être religieusement gardé, c'est croyons-nous dans une question aussi délicate que celle qui nous occupe; les receptions de Doctorat étant publiques, vous auriez été des premiers à me blamer si j'étais venu vous offrir des attestations signées et légalisées par Mr le Maire.

Vous m'avez aussi reproché de pratiquer la fécondation artificielle dans des cas où elle était inutile, prétendant qu'avec des soins préalables on pouvait obtenir des enfants sans artifice.

Si vous aviez lu ma thèse, vous auriez vu que toutes les fois que j'ai cru la guérison possible, je l'ai tentée avant d'opérer et que 12 succès sont venus couronner ces soins sans que j'aie dû recourir à la fécondation.

Mais où je me sépare de vous et de votre méthode, c'est lorsque je vous vois prescrire des soins longs et pénibles dans les déviations

utérines que vous ne modifiez jamais; vous enlevez souvent ainsi aux femmes la seule chance qu'elles ont d'être mères, par vos temporisations, alors que l'âge se fait déjà sentir; bien mieux, vous irritez l'organe, vous le surexcitez et vous vous étonnez d'avoir si peu de succès lorsque vous vous décidez enfin à pratiquer la fécondation artificielle que vous réservez, dites-vous, comme un dernier et suprême moyen! Ce qui m'étonne, c'est que vous réussissiez même une fois sur cent lorsque vous opérez dans de telles conditions.

Je pourrais à ce sujet, formuler l'axiome suivant: Lorsque la stérilité n'est due qu'à une déviation, l'uterus est d'autant plus apte à concevoir qu'il est plus vierge de tous soins.

Ainsi tombe votre reproche, et dans l'intérêt des familles qui vous consultent, je vous engage mes honorables Maîtres, à vous pénétrer de cette

grande vérité qu'aucun spécialiste ne désapprouvera. En outre, n'avais-je donc pas le droit, tout modeste médecin de la Faculté de Paris que j'étais, d'avoir une opinion à moi ?

Pourquoi donc n'aurais-je pas pris tel moyen que me dictait ma conscience ?

Pourquoi réserveriez-vous la fécondation artificielle comme dernière ressource ?

Est-ce parce que le procédé est nouveau ou parce qu'il répugne à votre conscience ?

De deux choses l'une, ou c'est un agent de plus dans l'arsenal thérapeutique du médecin ou c'est un moyen illusoire. Si vous l'adoptez dans une seule circonstance, vous n'avez pas le droit d'assigner des limites dans la pratique d'un médecin alors que vous lui avez donné son libre arbitre par la remise d'un diplome ; C'est à lui de s'inspirer du cas et d'opérer selon sa propre conscience, alors que sa cliente

surtout, réclame son intervention la plus rapide et la plus sûre sans se soucier du procédé, car la femme véritablement chaste ne voit que le but, le moyen lui importe peu.

Vous dites aussi Mr Pajot, dans votre lettre à la presse : « que tous les jours les professeurs et les agrégés de Gynécologie pratiquent la fécondation artificielle dans les cas très-rares où celle-ci constitue la seule ressource »

Qu'entendez-vous par là ? Est-il absolument nécessaire d'être professeur ou agrégé pour avoir le droit de soigner une femme stérile ?

Si ce moyen est bon dans vos illustres mains, pourquoi ne le serait-il pas dans des mains moins officielles ? Voulez-vous dire que vous êtes seuls juges de la moralité et de l'opportunité de l'opération ? Mais alors, dans ce cas, pourquoi ne nous faites-vous pas

un cours de morale dans vos moments perdus, nous pourrions peut-être vous seconder quelquefois lorsqu'une bourse, légère d'écus n'oserait pas frapper à votre porte aux lambris dorés ?

Vous dites pour terminer : « que je n'ai pu soutenir l'argumentation de ma thèse ». J'avoue en toute sincérité que je m'attendais si peu à une argumentation reposant uniquement sur des chiffres que je n'étais pas préparé à vous répondre. Que vouliez-vous donc que je dise ? J'affirmais, vous niiez ; je vous répondais par le résultat de ma pratique, vous m'opposiez la vôtre. Aurais-je eu l'audace de vous dire que vous opériez mal ou trop tardivement ? Je sais que vous n'êtes pas habitué à cette franchise de langage de la part d'élèves dont l'avenir dépend d'un froncement de sourcil du Maître !

Non, Mr le Professeur, à défaut de la jeunesse timide, j'avais la politesse de l'homme mûr et je me suis tû.

Enfin Mr Charpentier a cru me porter le coup droit de la fin, in cauda venenum, en disant: « Vous n'avez donc pas vu que les conclusions de Mr Pajot étaient la négation absolue de votre thèse »?

Je répondrai ceci: par respect pour Mr Pajot qui avait lu ma thèse en son entier en l'annotant de sa main, j'ai cru devoir lui donner la satisfaction de devenir un peu mon collaborateur, j'ai publié ses conclusions. Or, d'après vous, ce n'était qu'un piège tendu à ma bonne foi et dans lequel je suis tombé. Vous me permettrez bien de vous dire que je n'ai pas été dupe un seul instant de cette manœuvre que je

ne veux pas qualifier. Je vais reprendre les conclusions de Mr Pajot pour montrer ce qu'elles valent.

— 1° Les hommes qui n'ont pas de spermatozoïdes sont ceux qui réclament le plus souvent la fécondation artificielle.

—. Or, toutes les statistiques s'accordent à dire que la stérilité de la femme est à la stérilité de l'homme comme huit est à un.

Dans ce cas, comment Mr Pajot s'en tirera-t-il pour démontrer que les ménages qui viennent le consulter sont exactement dans des proportions inverses?

Est-ce qu'il soignerait un monde à part? Est-ce que la virilité des hommes se manifesterait en raison inverse de la fortune? C'est peut-être un aphorisme de Mr Pajot, mais nous ne le connaissions pas avant d'avoir lu ses conclusions.

— . 2° Quand on a bien reconnu la cause de la stérilité chez la femme, si la cure est possible, et elle l'est le plus souvent, la fécondation artificielle est inutile, si chez l'homme les spermatozoïdes sont de qualité et de quantité suffisante.

— . Si la cure était le plus souvent possible, il y aurait beaucoup moins de femmes stériles, il est vrai que toutes ne viennent pas consulter Mr Pajot, c'est peut être leur plus grand tort, mais avec la publicité de cette thèse, elles y viendront.

— . 3° Sur cent ménages stériles, il y en aura un ou deux, peut être, qui pourront bénéficier de la fécondation artificielle. Tous les autres, sauf ceux où le mari est la cause, parviendront à obtenir la fécondation naturelle par un traitement et des conseils basés sur l'état des parties.

—. Mr le Professeur Pajot demeure 14 rue Mr le Prince au 2e la porte à gauche.

—. 4e C'est surtout dans les déviations utérines qui appliquent l'orifice externe du col sur les parois vaginales que la fécondation artificielle est indiquée, mais encore dans ces cas, des positions spéciales pendant le coït, variables selon le genre de déviation, amènent souvent la fécondation naturelle.

—. Ainsi, voilà un ménage qui arrive d'amérique pour consulter un illustre professeur de gynécologie, celui-ci glisse un mot à l'oreille du mari qui, stupéfait, retourne au Brésil et fait 6000 lieues pour changer le décubitus de sa femme, alors que depuis longtemps il savait à quoi s'en tenir à ce sujet.

Il est des plaisanteries permises, mais nous trouvons que cette 4e conclusion dépasse un peu les bornes du sans-façon.

—. Quant une femme est bien réglée et que le mari est suffisant, il faut tenter la

fécondation naturelle, avec les conseils nécessaires, pendant un an ou deux avant de se décider à opérer.

—. Le mot tenter me laisse rêveur, mais il est en harmonie avec le tempérament des gens qui patientent deux ans avec des conseils, il est vrai que l'autorité d'un Maître est d'un bien grand poids pour les cervelles qui tentent sans pratiquer.

Voilà ce que Mr Charpentier appelait la négation de ma thèse !!!

Dr J. Gérard